

Procès verbal  
de l'assemblée générale annuelle des  
membres de la corporation  
École Vanguard Québec Ltée  
**tenue le mardi 7 novembre 2023**  
À 18h30

## **PRÉSENCES**

Annie Lamarre, directrice générale et membre d'office du CA  
Nicole Deflandre, représentante parent  
Anne-Marie Guertin, trésorière  
Marc Rodger, a un enfant à Vanguard et provient du milieu des affaires  
Julie St-Louis, représentante parent  
Marie-Claude Sauvé, représentante parent, travaille dans le milieu de la santé  
Annie-Claude Trudeau, vice-présidente  
Charles Gaudreault, président de la Fondation (absent)  
Mme Singer, provient du secteur de l'éducation (absente)  
Hugo St-Pierre, président, parent d'une jeune qui été élève à Vanguard  
Parents (voir liste à la fin de ce document)

Monsieur Hugo St-Pierre, président du CA de l'école Vanguard, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il confirme que le quorum est respecté et explique qu'il consiste à avoir 7 administrateurs et 5 membres. Les participants sont informés, qu'étant donné l'absence de la secrétaire, la réunion sera enregistrée afin de pouvoir procéder à la rédaction du procès-verbal.

### **1- Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée**

Mathieu Girard propose l'adoption de l'ordre du jour appuyé par Christel Germanicus. Il n'y a aucune demande de vote, l'ordre du jour est adopté.

### **2- Adoption du procès-verbal du 1er décembre 2022**

Le document a été partagé aux membres du CA et aux gens qui étaient présents l'an dernier. Marc Rodger propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 1er décembre 2022 appuyé par Anne-Marie Desfonds. Il n'y a aucune demande de vote, le procès verbal est adopté.

### **3- Rapport annuel des activités**

Annie Lamarre, directrice générale de l'École Vanguard, présente ce point. Elle résume les principales activités de l'année 2022-2023.

#### **3.1 Activités 2022-2023**

##### **Ressources matérielles**

- Un bilan de santé a été effectué en 2021-2022, un calendrier d'opérations a été établi afin de suivre un plan d'entretien annuel
- Suite à de l'infiltration d'eau par le mur rideau de la bâtisse, des travaux ont débuté ainsi que des travaux sur la toiture
- Le projet d'aménagement de la cour d'école du primaire a été amorcé l'an dernier et des changements apparaîtront dans les prochaines semaines
- Étant donné l'augmentation du nombre d'autobus scolaires, une entente avec l'arrondissement de Ville Saint-Laurent a été établie pour permettre le stationnement des autobus sur la rue Isabey.

### **Services complémentaires**

Ce service a été mis en place l'an dernier afin de centraliser les dossiers s'y rattachant. Plusieurs chantiers ont démarré. Ce nouveau service englobe tout ce qui est environnant à la salle de classe, par exemple: les admissions, l'organisation scolaire, l'éducation à la sexualité, le climat scolaire, le plan de lutte contre l'intimidation, la violence à caractère sexuelle, l'anxiété, etc.

L'an dernier, le gros du travail a été de mettre en place ce service, de faire un portrait de situations et de déterminer les éléments manquants afin d'y travailler. De ces travaux, nous retrouvons:

- Un nouveau processus d'admission qui sera finalisé dans quelques mois
- L'amorce du travail portant sur le climat scolaire, afin de s'assurer que l'École réponde bien aux besoins des élèves
- La révision d'outils et l'arrimage des secteurs (paiement des activités, paiement des frais de scolarité, bulletins scolaires, etc.)
- Assurer un travail en complémentarité des professionnels de l'École

### **Effectif étudiant**

L'École a 50 ans cette année. Au début, elle comptait 35 élèves, elle en a maintenant 1200 et dessert 12 centres de service scolaire. On observe au fil du temps une diminution d'ententes avec les CSS, mais plus de démarches parentales pour l'admission de leur jeune. Au secteur francophone, 64,6% des jeunes ont une entente d'un CSS et 35,40% sont sans entente / au secteur anglophone, 22,39% ont une entente et 77,61% sont sans entente.

Le taux de diplomation pour le secteur francophone a été de 96% des élèves de secondaire V et de 90% des élèves du secteur anglophone. Ce taux de réussite exceptionnel se compare avec celui de d'autres établissements privés, malgré notre clientèle d'élèves en difficultés d'apprentissage. Mme Lamarre précise qu'au-delà des chiffres démontrant le taux de réussite, les facteurs observables chez les jeunes; redresser les épaules, garder la tête haute, doivent également être pris en considération dans la réussite scolaire.

### **Services pédagogiques**

Plusieurs travaux ont été faits afin de veiller à assurer une cohérence entre chacun des secteurs, primaire et secondaire / francophone et anglophone.

- Partage de pratiques présentées à tout le personnel sous forme de colloque
- Planification stratégique visant l'excellence éducative, élaboration de la mise en place d'un plan de développement professionnel des membres, élaboration d'une politique de perfectionnement, le projet d'école associée avec l'université de Montréal, des démarches avec l'université McGill pour avoir un partenariat similaire au secteur francophone pour le secteur anglophone, l'arrimage entre les secteurs pour le passage primaire secondaire
- Réflexion portant sur les besoins de nos enseignants, nous souhaitons nous assurer de soutenir les enseignants qui viennent travailler chez nous, les accompagner davantage. Nous faisons face à la pénurie d'enseignants et particulièrement à la diminution d'enseignants qualifiés en adaptation scolaire. Bien que nous le faisons déjà beaucoup, nous mettons en place des mesures pour bonifier l'accompagnement à nos enseignants.

### 3.2 Planification stratégique 2021-2025

L'analyse des besoins et la présentation des grandes orientations de notre École a été faite il y a deux ans. Nous avons alors établi nos défis, les aspects que nous devons améliorer et sommes présentement dans la réalisation de cette planification stratégique.

Les six orientations sont brièvement présentées.

-1- EXCELLENCE ÉDUCATIVE	-2- RAYONNEMENT	-3- INNOVATION
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plan de développement professionnel - formation 0-3 ans pour les nouveaux enseignants / suivi / outils</li> <li>2. Politique de développement professionnel</li> <li>3. Projet d'École associée avec UDM</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nouvelle image de marque</li> <li>2. Nouveau site + Intranet</li> <li>3. Nouveaux partenariats</li> <li>4. Nouveau financement</li> <li>5. 50e anniversaire</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Feuille d'intégration des nouvelles technologies</li> <li>2. INNOV: Projets innovant et incubateur</li> </ol>
-4- COMMUNICATION ET APPROCHE COLLABORATIVE	-5- ATTRACTION DES TALENTS	-6- REHAUSSEMENT DE LA GOUVERNANCE
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Arrimage entre les secteurs, les ordres</li> <li>2. Progression des apprentissages (du primaire au secondaire)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Expérience employé</li> <li>2. Plan d'accueil et de départ</li> <li>3. Plan de recrutement</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Processus de plainte</li> <li>2. Plan de lutte</li> <li>3. Politique d'achats, de voyages...</li> </ol>

Le cours normal des activités de la vie étudiante a repris. Plusieurs possibilités sont offertes aux élèves au niveau culturel, sportif et communautaire. Des ressources sont également disponibles pour la communauté LGBTQ+, des intervenants en toxicomanie, en sexualité et de l'accompagnement pour la gestion du stress.

### **Une période de questions est allouée par le président.**

Monsieur John Hepworth demande des clarifications quant au projet de l'école associée avec l'université de Montréal et l'université McGill

Réponse de Mme Lamarre: La collaboration touche 3 points.

- 1- Présenter l'École Vanguard aux étudiants universitaires afin d'assurer un plus grand recrutement et une meilleure connaissance de l'adaptation scolaire de la part des étudiants
  - 2- Soutien de l'université de Montréal à la formation continue des gestionnaires de l'école Vanguard
  - 3- Travail de collaboration d'une ressource de l'université de Montréal avec l'incubateur pédagogique sur le volet portant sur l'intelligence artificielle
- Avec l'université McGill, le souhait est aussi d'avoir un partenariat afin de développer des projets technologiques qui sont en soutien aux élèves en difficultés et de présenter l'École aux étudiants en enseignement afin d'encourager le choix de notre milieu.

Monsieur St-Pierre remercie Annie Lamarre pour sa présentation et prend l'occasion de souligner son excellent travail comme directrice générale de l'école. Sa tâche comporte plusieurs défis à relever et elle y accorde beaucoup de temps.

#### **4. - Vérificateurs externes (Auditeurs)**

Anne-Marie Guertin, trésorière au CA de l'école, présente ce point.

Elle mentionne que les auditeurs actuels sont en poste depuis bientôt 5 ans. Il est de bonnes pratiques de considérer une rotation d'auditeurs aux 3 à 5 ans. Elle propose une résolution aux membres de l'assemblée permettant au conseil d'administration d'aller au marché afin de sélectionner une firme d'auditeurs pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024 et de fixer leurs honoraires en conséquence. Elle demande un secondaire à sa proposition. Marie-Claude Sauvé appuie la proposition.

Avant de demander s'il y a nécessité de passer au vote pour la proposition, le président souhaite faire la présentation des membres du conseil d'administration.

Annie Lamarre, directrice générale et membre d'office du CA

Nicole Deflandre, représentante parent

Anne-Marie Guertin, trésorière

Marc Rodger, a un enfant à Vanguard et provient du milieu des affaires

Julie St-Louis, représentante parent

Marie-Claude Sauvé, représentante parent, travaille dans le milieu de la santé

Annie-Claude Trudeau, vice-présidente

Charles Gaudreault, président de la Fondation (absent)

Mme Singer, provient du secteur de l'éducation (absente)  
Hugo St-Pierre, président, parent d'une jeune qui été élève à Vanguard

5. - **Ratification des actes des administrateurs**

Monsieur St-Pierre présente les actes des administrateurs du conseil d'administration accomplis depuis un an. Ces décisions doivent être adoptées par l'assemblée générale.

Elle comporte:

- Les états financiers 21-22
- Le budget 22-23
- Le processus de traitement des plaintes
- Le renouvellement du mandat de vérificateur de la firme comptable BDO
- Le rapport du comité de nomination
- Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
- La nomination du comité exécutif
- Le salaire de la direction générale
- La démarche de réévaluation des emplois
- Le certificat d'attestation qui souligne l'engagement et le travail de nos retraités et qui leur sera remis à la soirée des retraités
- La délégation du pouvoir d'emprunt / le renouvellement d'un prêt à la Caisse Desjardins
- La reconnaissance d'un service de garde et le maintien de son ouverture
- La mise en place d'un incubateur techno-pédagogique
- La politique de la révision salariale pour les cadres de l'École Vanguard
- La politique de prévention du harcèlement

Demande de Monsieur St-Pierre s'il y a des questions des membres quant aux décisions prises par les administrateurs durant la dernière année.

Demande que les actes posés et adoptés par le CA pour l'année 2022-2023 soient approuvés et rectifiés.

Frédéric Perrier propose l'adoption de la motion, il est appuyé par Andrei Breaban.

Il n'y a aucune demande de vote, la motion est adoptée.

6- **Élection des administrateurs**

**Rapport du comité de nomination et recommandation du Conseil d'administration**

Fin de la 1ère année du 2e mandat du président du CA.

Le nombre de membres au conseil d'administration a augmenté, passant de 11 à 13.

Le rapport de nomination adopté par le CA est présenté.

- Charles Gaudreault qui était membre représentant parent, parent d'un élève de Vanguard, demeurerait sur le CA à titre de personne parmi les administrateurs du fond de développement Vanguard
- Anne-Marie Guertin, Marie-Claude Sauvé, Annie-Claude Trudeau, Laurence Singer, Marc Rodger et Hugo St-Pierre débutent la 2e année de leur mandat de 2 ans.

- Annie Lamarre est nommée de facto sur le conseil d'administration
- Il y a deux membres dont le CA propose le renouvellement d'un mandat de 2 ans: Nicole Deflandre, membre provenant du milieu des affaires et celui de Julie St-Louis, membre parent d'un élève
- L'ajout de deux membres est proposé: Josiane Robert à titre de représentante du milieu de l'éducation et Frédéric Perrier comme parent d'un élève
- Un poste reste à combler, il est proposé d'ajouter un expert en neurodiversité. Des entrevues sont prévues dans la semaine suivante pour combler ce poste.

La demande du président est que le rapport du comité de nomination du CA soit entériné. Les membres doivent se prononcer sur les propositions suivantes:

- Renouvellement d'un mandat de 2 ans pour Nicole Deflandre, membre provenant du milieu des affaires et celui de Julie St-Louis, membre parent d'un élève
- Nomination de Josiane Robert à titre de représentante du milieu de l'éducation et Frédéric Perrier comme parent d'un élève, pour un mandat de 2 ans
- Mandater le conseil d'administration pour combler le dernier poste par une personne venant du domaine de la neurodiversité

Christel Germanicus propose l'adoption de la motion appuyé par Bertrand Chiraglione. Il n'y a aucune demande de vote, la proposition est adoptée.

Le président félicite les nouveaux membres.

Demande du président de se présenter.

Josiane Robert: professeur à la faculté des sciences de l'éducation à l'université de Montréal, intérêt pour ce qui est en lien avec l'autodétermination des étudiants, de la réussite et de la persévérance scolaire des élèves. Elle rejoint le CA pour contribuer au développement du plein potentiel des élèves et à une société nouvelle.

Frédéric Perrier, parent d'une nouvelle élève en secondaire 1. Il considère que Vanguard apportera le soutien nécessaire pour l'amélioration de son fils. Il croit au développement personnel, à l'inclusion et tout ce qui peut diminuer les inégalités que l'on retrouve dans le système d'éducation.

## 7- **Varia / période de questions**

### **Question1**

Andrei Breaban: Demande la liste des domaines représentés dans le CA. Le président présente la catégorie des membres.

- Deux personnes provenant des milieux scolaires ou universitaires et oeuvrant dans le domaine de l'éducation;
- Quatre personnes appartenant aux milieux de la santé et des services sociaux, des affaires et du travail;
- Une personne ayant une expertise en neurodiversité;
- Une personne parmi les administrateurs du Fonds de développement Vanguard et recommandée par le conseil du Fonds;
- Quatre parents d'élèves inscrits à l'École
- La directrice ou le directeur général de l'École ex officio

- En plus, deux observateurs du Fonds de développement Vanguard sont invités à chacune des assemblées régulières des administrateurs, sans droit de vote

Monsieur Breaban est un parent d'un nouvel élève en secondaire 1.1, il voit déjà une belle amélioration chez son enfant au niveau de l'estime de soi et remercie l'École.

### **Question 2**

Frédéric Perrier demande sur combien d'années s'effectue l'écart du nombre d'ententes qui est passé de 60% à 52%. Il demande l'impact de cette diminution sur Vanguard et sur les parents.

Annie Lamarre répond: Il n'y a pas d'impact direct sur notre milieu puisque 900 jeunes sont sur la liste d'attente cette année, nous sommes donc en mesure de combler les places par des gens qui passent par le processus d'admission par eux-mêmes. Dans les faits, nous avons une mission au niveau du ministère de l'Éducation nous demandant de soutenir les centres de services scolaires. On doit dans un premier temps, accepter les jeunes dont la demande provient d'un CSS et ensuite, selon les places disponibles, admettre les autres. Le seul impact est que le parent faisant une demande personnelle passera après les acceptations des demandes du CSS et recevra donc sa réponse plus tard. Le deuxième impact est au niveau des coûts, puisqu'un montant additionnel de 150\$ est facturé aux parents dont le jeune n'a pas été référé par un centre de service scolaire.

### **Question 3**

Mme Létourneau demande si on a une idée de la raison de la diminution du nombre d'ententes des CSS.

Annie Lamarre répond: Les CSS ont aussi comme mandat de desservir les jeunes ayant des difficultés d'apprentissage. Chaque CSS tente de mettre en place ses propres services, cela a heureusement pour effet d'aider plus de jeunes. Le processus d'admission sera aussi simplifié et communiqué avec les CSS. Il est possible que cette simplification du processus facilite et encourage les CSS et les enseignants à produire une demande.

Hugo St-Pierre complète la réponse en citant comme exemple le CSS des Trois-Lacs qui, il y a quelques années, référerait 225 élèves pour lesquels il assurait le transport scolaire et donc devait défrayer un montant de un million de dollars annuellement. L'enjeu avec les CSS est aussi un enjeu politique et monétaire.

### **Question 4**

Andrei Breaban: étant donné l'information partagée à l'effet que 900 élèves sont sur la liste d'attente, ce qui correspond à 75% de la clientèle actuelle, est-ce que l'École Vanguard envisage un autre campus?

Hugo St-Pierre répond: Étant donné que l'École Vanguard est en complémentarité avec le secteur public, on se retrouve en compétition, mais en complémentarité, il y a de la politique derrière cet enjeu. Certains CSS protègent leur territoire, leur financement. Ouvrir une école est très coûteux. Présentement, l'École n'a pas les fonds nécessaires pour concrétiser un tel projet. La réflexion est présente sur le long terme.

Annie Lamarre revient sur la question posée en lien avec les ententes avec les CSS. Elle précise que des démarches sont en cours avec le ministère afin d'entériner de nouveau le mandat de l'École et veiller à ce que le ministère communique bien l'information aux CSS. Notre mandat officiel est d'être en complémentarité avec les CSS. En revoyant notre processus d'admission, l'intention de l'École est de rencontrer les CSS afin de bien leur expliquer le mandat de l'École et la complémentarité toujours souhaitée par le ministère. Des invitations et des contacts sont faits avec les CSS afin de leur montrer notre fonctionnement et avoir une approche plus personnalisée avec eux afin qu'ils nous perçoivent en complémentarité et non comme compétiteur.

### **Question 5**

Justine Alexandre commente et appuie l'intervention de Monsieur Breaban. Elle soutient les difficultés dans les démarches avec son CSS et croit que le milieu de l'éducation a besoin d'autres écoles Vanguard. Elle souhaite s'impliquer dans les levés de fonds pour aider Vanguard.

Les parents souhaitant être impliqués dans la mise en place de campagnes de financement sont invités à écrire leur courriel dans le clavardage.

Hugo St-Pierre remercie les gens présents. La participation était très grande.

Annie Lamarre présente une activité prévue pour souligner le 50e anniversaire de l'École Vanguard. Une soirée le 16 mai est prévue pour faire rayonner le milieu, nous souhaitons y inviter des gens de la classe politique, des centres de services scolaires et du milieu de l'éducation. Le but est de mieux faire connaître l'École et de cibler des donateurs potentiels.

Une journée caritative de plein air sera organisée pour l'ensemble de la communauté (parents, élèves et membres du personnel). Cela permettra également d'assurer une visibilité de notre milieu.

Mme Lamarre invite les gens qui ont des disponibilités, des contacts et/ou qui souhaitent s'impliquer dans l'École de laisser leur coordonnées dans le clavardage.

Pour terminer, Hugo St-Pierre propose de souligner l'excellent travail du personnel de l'école Vanguard, que cela soit communiqué sous une forme ou une autre aux membres du personnel.

John Hepworth appuie la proposition. Il n'y a aucune demande de vote, la motion est adoptée.

7.1 Prochaine assemblée

8- Levée de l'assemblée

À 19h47, le président du conseil d'administration déclare la réunion terminée.



**Monsieur Hugo St-Pierre**  
**Président**



**Madame Annie Lamarre**  
**Secrétaire**



5935, chemin de la Côte-de-Liesse  
Saint-Laurent (Québec) H4T 1C3